

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paul Valéry - Montpellier 3 - Licence - Cinéma et Audiovisuel

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paul Valéry - Montpellier 3 - Licence - Cinéma et Audiovisuel	Jury par défaut	Tous les candidats	365	4550	1530	2139	18	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus locaux

- * Être sensibilisé à la culture, à l'histoire, à la pratique et aux théories du cinéma, de l'audiovisuel et des nouveaux médias, faire preuve de curiosité intellectuelle.
- * Montrer des qualités en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir développer une analyse et une argumentation.
- * Être capable d'organiser son travail et de travailler de façon autonome, faire preuve d'assiduité en cours.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Licence Cinéma et audiovisuel

Présentation et objectifs de la formation :

La Licence Cinéma et audiovisuel a pour ambition d'offrir une solide culture générale en études cinématographiques et audiovisuelles, dans la diversité des approches disciplinaires des arts de l'image animée.

Cette formation artistique et intellectuelle propose aux étudiants·es des enseignements d'histoire, d'esthétique et de socioéconomie du cinéma et de l'audiovisuel, d'analyse des films, de découverte des différents métiers, ainsi qu'une initiation à la pratique de la création audiovisuelle.

Les cours sont assurés par des enseignants·es-chercheurs·euses de l'université, mais aussi par des professionnels·les, qui complètent

l'approche théorique et sensibilisent les étudiants-es aux différents métiers de la filière audiovisuelle (écriture, montage, réalisation, production, distribution, exploitation et diffusion, programmation, critique, etc).

[Plus d'informations sur le portail CALES](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Vu le nombre important de candidatures à la formation, près de 4600 en mai 2023, les résultats dans les matières littéraires (français, philosophie, histoire-géographie) et les notes en options artistiques notamment cinéma (spécialité et facultatif) mais aussi arts plastiques, théâtre, etc., sont décisives dans la sélection. En cas d'égalité dans le classement, les notes artistiques puis littéraires et enfin la lettre de motivation et le CV en lien avec les disciplines enseignées en Licence ainsi que les appréciations des enseignants de Lycée sont prises en compte.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes satisfaisantes dans au moins 2 des 3 disciplines suivantes : français, philosophie, histoire-géographie, Notes satisfaisantes au bac de français (le cas échéant), Notes satisfaisantes au moins dans une langue étrangère (niveau B minimum requis), Prise en compte de l'option arts au niveau du bac	Les notes artistiques et littéraires, prioritaires dans le recrutements sont coefficientées pour classer l'ensemble des candidatures (près de 4600 en 2023). Les notes de cinéma et audiovisuel (spécialité et facultatif) sont prises en compte en priorité puis dans une moindre mesure les notes des options Arts (Arts plastiques, Théâtre) mais aussi Philosophie, Histoire-géographie et français.	Notes de première et de terminale Notes au baccalauréat (pour les candidats bacheliers)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Avoir un bon niveau d'orthographe et d'expression écrite et orale, savoir organiser sa pensée autour d'un fil directeur, capacité à travailler de manière autonome et collective sur des projets, connaissances en arts et en particulier cinéma et audiovisuel appréciées	Pour attribuer une note globale aux candidat.e.s non-classé.e.s à cause de notes manquantes, l'étude des CV et lettre de motivation est déterminante.	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale, Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat, Projet de formation motivé, Notes de première et de terminale Notes au baccalauréat (pour les candidats bacheliers)	Très important
Savoir-être	Faire preuve de créativité et d'innovation, Exercer son sens critique	Pour attribuer une note globale aux candidat.e.s non-classé.e.s à cause de notes manquantes, l'étude des CV et lettre de motivation est déterminante en lien avec la formation et les	Pratique(s) mentionnée(s) dans le CV (le cas échéant), Éléments d'appréciation figurant sur la fiche Avenir (le cas échéant)	Important

		disciplines qui y sont enseignés.		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Pertinence du projet de formation	Pour attribuer une note globale aux candidat.e.s non-classé.e.s à cause de notes manquantes, l'étude des CV et lettre de motivation est déterminante en lien avec la formation et les disciplines qui y sont enseignés. La connaissance de la formation est un atout majeur.	Motivation pour l'étude tant théorique que pratique du cinéma et des disciplines audiovisuelles.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Prise en compte de la curiosité intellectuelle et créativité artistique	Pour attribuer une note globale aux candidat.e.s non-classé.e.s à cause de notes manquantes, l'étude des CV et lettre de motivation est déterminante en lien avec la formation et les disciplines qui y sont enseignés. La connaissance de la formation est un atout majeur ainsi qu'une pratique artistique en lien avec le CAV.	Prise en compte de la pratique artistique indiquée dans le projet de formation et le CV	Important

Signature :

Anne Fraïsse,
Président de l'établissement Université Paul Valéry -
Montpellier 3